

Conclusion générale

Il apparait dans cette étude que les pompes immergées sont nécessaire dès lors qu'il s'agit d'extraire les eaux des puits de forage profonds. Aucune pompe ne pouvant aspirer à des profondeurs dépassant pratiquement 8 à 9 m la nécessité d'utiliser des pompes immergées a conduit les constructeurs à adopter ce type de pompe.

Leur construction étant onéreuse et délicate il fallait donc veiller dans leur conception à ce qu'elles soient résistantes et nécessitant le moins d'intervention possibles donc moins de pannes. Pour ce faire il faut veiller à respecter les règles d'installation données par le constructeur afin de prolonger leur durée de vie et d'éviter leur remontée du forage pour effectuer des réparations.